

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

5 FÉVRIER 2018
8 H 15

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 5 février 2018 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents : M. Beny Masella, maire
M. Dino Mazzone, conseiller
M^{me} Colleen Feeney, conseillère
M^{me} Maria Torres, conseillère

Absente : M^{me} Elizabeth Ulin, conseillère

Aussi présents : M^e Raffaella Di Stasio, directrice générale
M^e Claude Gilbert, greffier

Monsieur Beny Masella, maire, a agi comme président de la séance.
M^e Claude Gilbert, greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, conseiller, et secondé par Colleen Feeney, conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180205-001

Le président déclara la séance ouverte à 8 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, conseillère, et secondé par Dino Mazzone, conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du lundi 5 février 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20180205-002

3. Embauche d'un directeur adjoint des travaux publics

Il fut proposé par Colleen Feeney, conseillère, et secondé par Dino Mazzone, conseiller, et résolu:

Que M. Allen Michael Idle soit embauché au poste de Directeur adjoint des travaux publics à compter du 20 février 2018, sujet à une période de probation de six (6) mois, avec un salaire d'entrée au niveau 6, selon la Convention de travail des cadres de direction et cadres administratifs de la Ville de Montréal-Ouest, et les avantages sociaux afférents.

Adoptée à l'unanimité
20180205-003

4. Période de questions du public

À 8 h 24, le maire nota le début de la période de questions.

5. Levée de la séance

À 8 h 25, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, conseillère, et secondé par Dino Mazzone, conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180205-004

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20180205*